

## OFFRE DE STAGE

**Organisme :** ADASEA du Gers

**Lieu :** Stage basé à la Maison de l'agriculture à AUCH (au siège de l'ADASEA du Gers) avec déplacements sur la commune de l'Isle Jourdain.

**Niveau :** Fin d'études Bac +5 en écologie, agronomie ou géographie

**Durée :** 6 mois, à partir du mois de février ou mars.

**Sujet :** **Elaboration du plan de gestion de la Zone Humide Prioritaire de l'Isle Jourdain (32)**

### Contexte :

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la mission de Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH) confiée par l'Agence de l'eau Adour Garonne à l'ADASEA du Gers depuis 2003 et du programme régional URBAFLORE.

La CATZH a, entre autres, pour mission l'assistance technique aux collectivités dans la gestion de leurs milieux humides (mares, étangs et prairies humides et inondables voire forêts alluviales).

URBAFLORE est un programme régional coordonné par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi Pyrénées, auquel contribue l'ADASEA sur le département du Gers. Il s'agit de préserver la flore remarquable des aires urbaines, par notamment, l'accompagnement des collectivités et tout autre acteur soucieux de préserver la biodiversité dans leurs démarches d'aménagement. L'Isle Jourdain fait partie de la Grande Aire Urbaine de Toulouse. Cette collectivité est concernée par plusieurs espèces végétales et animales protégées dont l'un des principaux enjeux de préservation est la Jacinthe de Rome.

La CATZH a pour projet, en lien avec les acteurs locaux, de mettre en place un plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible « Zone Humide de l'Isle Jourdain ». Cette zone, située en plaine alluviale, d'une superficie d'environ 460 ha réunit aussi bien des parcelles agricoles inondables à vocation céréalière que des prairies humides ou inondables, quelques boisements naturels et de production (peupleraies et eucalyptus) ainsi que des mares et étangs et des secteurs urbanisés. Différents gestionnaires publics et privés en sont propriétaires ou locataires. Elle est traversée par le cours d'eau principal de la Save et par des ruisseaux affluents provenant des coteaux ainsi que par la RN 124 Auch/Toulouse. Elle comptabilise depuis 2006, 2 ZNIEFF. En 2012, la zone a été classée en ENS et en 2013, en ZHP par arrêté préfectoral (Zone Humide Prioritaire). Le site apparaît comme prioritaire dans la stratégie de préservation de milieux à forte valeur environnementale et patrimoniale.

Une première ébauche des actions de ce futur plan de gestion a été réalisée en 2020, mais elle doit être complétée et affinée en concertation avec les acteurs, afin d'aboutir à un plan de gestion opérationnel.

### Objectif du stage : Aboutir à la rédaction d'un plan de gestion opérationnel

- Pour cela, il s'agit de réaliser des entretiens avec les organismes et les gestionnaires impliqués par le site et faire le point avec ces acteurs sur leurs actions en cours et à venir, leurs demandes, attentes et doléances : une proposition de grille/trame d'entretien sera à préparer,
- Une analyse et une synthèse de ces éléments permettra d'établir un état des lieux des usages dans la zone humide et une cartographie des acteurs,

- L'analyse de la cohérence de ces actions avec les enjeux de la zone humide, en concertation avec les acteurs, permettra une proposition d'objectifs de gestion (rencontres et réunions de concertation sont à prévoir),
- Des propositions d'actions à mettre en place ont déjà été identifiées, il s'agira de les confirmer et de les affiner pour atteindre les objectifs de gestion : une feuille de route et un calendrier sera à produire avec des fiches actions précises et détaillées.

Enfin il/elle participera à la vie de la structure (réunion d'équipe, ...).

Livrable en fin de stage : feuille de route, calendrier, fiches actions détaillées

**Compétences requises :**

- Connaissances en gestion des zones humides ;
- Connaissances du milieu agricole ;
- Capacité à prendre des contacts et réaliser des enquêtes auprès d'acteurs locaux variés ;
- Capacités d'initiative, d'organisation et d'autonomie dans le travail,
- Capacités rédactionnelles ;
- Esprit de synthèse et bon sens relationnel ;

**Conditions particulières :**

- Bureau dans les locaux de l'ADASEA 32
- Pas d'hébergement prévu (possibilité de se loger à Auch)
- Titulaire du permis B, véhicule personnel indispensable
- Gratification réglementaire + Remboursement des frais de déplacement + frais de cantine

**Envoyer un C.V. et une lettre de candidature à :**

Claire LEMOUZY  
ADASEA DU GERS  
Maison de l'Agriculture – 3 Chemin de la Caillaouère  
CS70131  
32003 AUCH CEDEX  
[claire.lemouzy@adasea.net](mailto:claire.lemouzy@adasea.net)

**Date limite de réception des candidatures :** 20 janvier 2022

**Date de la réponse :** 30 Janvier 2022

**Contacts pour information :**

- Nathalie BENAT \_ conseillère technique zones humides  
Tél : 0562617950 – mail : [nathalie.benat@adasea.net](mailto:nathalie.benat@adasea.net)